

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	BE0257.884.101
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	FINIMO
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	10
Bureau exécutif	1
Comité de rémunération	1

Comité d'Audit³	1
Comité de secteur #1⁴	néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	néant

Membres du Conseil d'administration

Fonction⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute⁷	Détail de la rémunération (nette) et des avantages⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	BREUWER Freddy	14.933,01 €	9.355,49 €	Rémunération versée pour le mandat de président. Des indemnités kilométriques sont également octroyées.	GIE (groupement d'intérêt économique des IPFW) – Membre du Conseil de gérance : pas de rémunération car plafond atteint	Tableau en pièce jointe
Vice-président	SAMRAY André	75% de la rémunération annuelle brute du Président, soit 11.319,03 €	7.091,34 €	Rémunération versée pour le mandat de Vice-président. Des indemnités		Tableau en pièce jointe

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

				kilométriques sont également octroyées.		
Administrateur	AYDIN Hassan	1.967,38 €	1.232,59 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DEWEZ Arnaud	2.442,81 €	1.530,45 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées		Tableau en pièce jointe
Administrateur	GILKINET Didier	2.217,81 €	1.389,49 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées		Tableau en pièce jointe
Administrateur	MAILLEUX-CASSART Caroline	2.176,30 €	1.363,48 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	MEURENS Jean-Claude	2.645,57 €	1.657,57 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DELLICOUR Jean-Pol	2.420,66	1.516,80 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
			€		GIE (groupement d'intérêt économique des IPFW) – Membre du Conseil de gérance:	

					Jeton de présence : 209,18 brut (lié à l'indexation)	
Administrateur	BRUCK Gilles	449 €	281,30 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DENARD Marc	2.183,80 €	1.368,18 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	GRIDELET Freddy	2.456,20 €	1.538,84 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	HAJJAJI Hajib	1.964,76 €	1.230,95 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	JACQUET Caroline	1.755,99 €	1.100,15 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	MALMENDIER Mathieu	1.758,40 €	1.101,66 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont également octroyées.		Tableau en pièce jointe
Administrateur	WATHELET Damien	2.467,95 €	1.546,20 €	Jeton de présence - des indemnités kilométriques sont		Tableau en pièce jointe

				également octroyées.		
Total général		53.158,67 € (hors GIE)	33.304,49 € (hors GIE)			

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Secrétaire du Conseil d'administration	Valérie MAES	53.523,12 €	Cotisations ONSS déjà déduites, montant heures prestées, frais de téléphone, utilisation propre connexion, indemnité de transport	Membre du Comité technique du GIE IPFW – mandat non exécutif et non rémunéré
Collaboratrice	Sarah GILLARD	17.270,67 €	Cotisations ONSS déjà déduites, montant heures prestées	
Total rémunérations				x

- *Commentaires éventuels*

L'article L5311-1. §8. du CDLD qui stipule que « *les jetons de présence, rémunérations ou autres avantages dus en raison de la participation d'un administrateur d'une intercommunale aux réunions d'organes dans des sociétés à participation publique locale significative où ils siègent suite à une désignation expresse ou en raison de la représentation de l'intercommunale sont directement versés à celle-ci.* »

Depuis le 1er juillet 2018, les jetons de présence liés au Comité de gérance du GIE I.P.F.W., ont été versés sur le compte ouvert au nom de l'IPFBW. Le Comité de rémunération se prononcera quant à la redistribution ou non aux administrateurs concernés.

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).